



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde

Validation d'un appariement

Numéro de référence de l'appariement : DAREIC/2020/1

Dans le cadre des accords conclus dans le domaine de l'Éducation entre le Ministère de l'Éducation nationale de la République fédérale d'Allemagne et le Ministère de l'Education nationale de la République française, Académie de Poitiers, et compte tenu des relations existant entre les deux établissements ci-dessous mentionnés,

J'ai décidé de prononcer la validation de l'appariement sollicité entre :

our la rectrice et p **secré**taire gén**è**r

Collège Albert Camus 20 rue Albert Camus 79270 FRONTENAY ROHAN ROHAN France

Et

Gymnasium Dionysianum Anton-Führer-Straβe 2 48 431 RHEINE Allemagne

Il devra être fait référence à la présente décision pour toute demande présentée à mes services dans le cadre de cet appariement.

À Poitiers, le 12 mars 2020

La rectrice de l'académie de Poitiers

Bénédicte Robert